

DANGER POUR L'EAU



65 hectares de nappes phréatiques à ciel ouvert.

Ce sont les **nappes d'accompagnement du Lac de Grand Lieu**. Cette réserve aquifère du lac est **capitale pour sa survie**.

Mises à l'air nu, elles sont fragilisées, beaucoup plus sensibles aux pollutions (atmosphériques, bactériologiques...) et en plus, elles s'évaporent : **1 m par an = 650 000 m³** = la consommation domestique de 20 000 personnes.

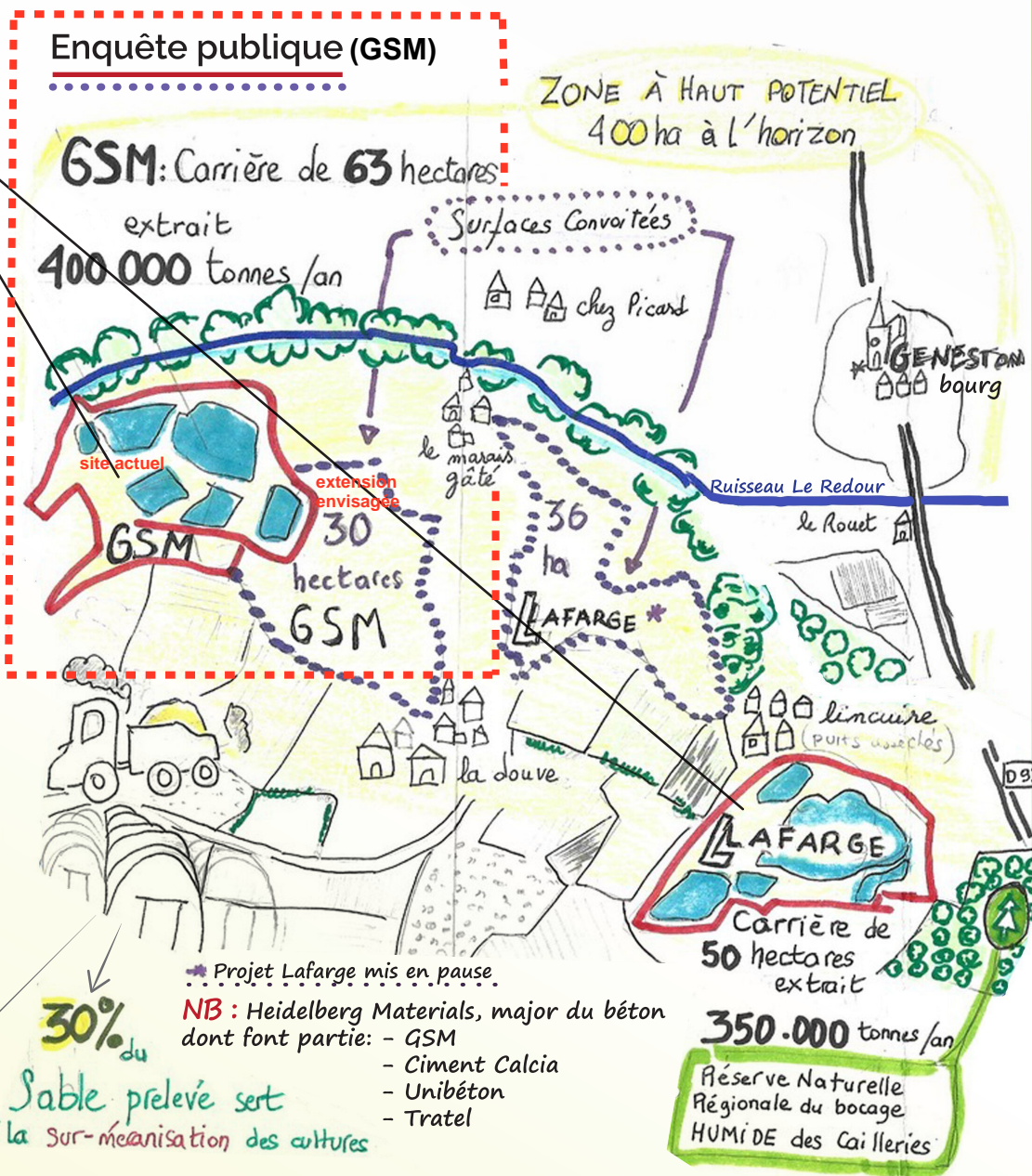
POLLUTION DE LA NAPPE

- Enfouissement des déchets (du BTP) dits inertes. Or, **aucun déchet n'est inerte dans l'eau**, quelles conséquences pour le futur ?
- La création de lacs artificiels détourne et modifie l'écoulement naturel de la nappe (= perturbation de nos cours d'eau)
- Modification irréversible du paysage

Maraîchage industriel

La consommation en eau due au complexe agro-industriel pour l'irrigation est très largement supérieure à la consommation des habitants du territoire. **2,6 millions de m³** en 2021.

LA DUNE DU PILLAGE !



MAINMISE SUR LA TERRE

- Terres artificialisées définitivement et marché foncier agricole en déroute
- Rachat des terres par les maraîchers et les carriers à prix d'or = non disponible pour une agriculture à taille humaine (polyculture élevage)
- Perte de la qualité de vie rurale

POLLUTION DE L'AIR

- poussières silicieuses

SECURITÉ

- trafic de camions
- traversée des bourgs
- lac artificiel non surveillé = danger (noyade, sables mouvants)



LE TRI FACILE



Ne pas jeter sur la voie publique

VOTRE contribution est LE grain de sable pour enrayer la machine

En résumé, la carrière a des impacts sur :

- la biodiversité (perte des espaces naturels)
- les nappes phréatiques (assèchement)
- l'artificialisation des sols
- la qualité des sols
- la disparition de l'agriculture paysanne
- la qualité et la quantité d'eau
- la qualité de l'air
- la disparition du bocage (haies)
- le foncier agricole
- la dévaluation immobilière
- la sécurité (routière & étendues en eaux profondes non surveillées)

Merci de déposer votre contribution.

Vous pouvez le faire plusieurs fois et rester anonyme si vous le souhaitez.



Plus d'infos

<https://latetedanslesable.fr/>

Facebook « La tête dans le sable »

Lundi 9 septembre : réunion d'explication sur ce qu'est une enquête publique. Avec la présence de FNE (France Nature Environnement) **18h30, salle des Tilleuls, Saint Colomban.**

Et tous les mardis du 3 septembre au 8 octobre, une permanence pour expliquer et faciliter les contributions aura lieu **au bar L'Etnick de Geneston de 18 h à 20 h.**

Toujours PLUS de SABLE

=> 2^e ressource la plus exploitée au monde (après l'eau).
Cette ressource finie est extrêmement convoitée ; certains pays en exportent.
Il faut des millions d'années à la nature pour qu'elle produise un grain de sable.

Pour quel usage :

LE BTP : Bâtiments & Travaux Publics

• *Bâtiments (infrastructures, bureaux, habitations)*

6 milliards de m³ : production annuelle du béton, matériau le + consommé qui produit le + de GES > (Gaz à Effet de Serre) au monde et consomme énormément d'eau dans sa fabrication.

1 tonne de ciment = 1 tonne de CO₂ = GES

La masse totale du béton dépasse l'ensemble des arbres de la planète (source ADEME 2021)

• *Routes : très gros consommateur de sable & granulats.*

Pour 1 km d'autoroute, il faut 30 000 tonnes de sable. Paradoxe : les gros engins (camions, tracteurs...) qui créent les routes sont ceux qui les dégradent !

LE MARAÎCHAGE INDUSTRIEL

> **uniquement pour faciliter la sur-mécanisation (30% du sable produit à Saint-Colomban)**

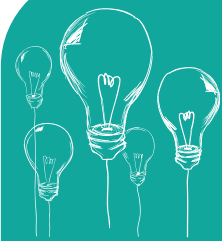
Sable en grande quantité = dégradation des sols (érosion)

Sols déjà pollués par des intrants pour une production alimentaire exportée.

Pour 1 ha de mâche = besoin de 30 tonnes de sable chaque année, on en rajoute !

Nous surconsomons les ressources pour la bétonisation et l'industrie légumière !

DES ALTERNATIVES EXISTENT



- construire moins, construire mieux, c'est possible
- diversifier les matériaux de construction
- recensement des logements vacants
- usage raisonné des ressources
- agriculture paysanne en polyculture-élevage

« Si le béton était un pays, il serait le 3^e émetteur mondial de GES après la Chine & les USA »

Nous fonçons dans le mur ! Jusqu'à quand ???



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**DU 9 SEPTEMBRE
AU 25 OCTOBRE 2024**

2 demandes en 1 enquête :

- > **Renouvellement & Extension de la carrière GSM ;**
- > **Mise en compatibilité du PLU**

COMMUNES CONCERNÉES

- Saint-Colomban
- Geneston
- La Chevrolière
- Le Bignon
- Montbert
- Saint-Philbert-de-Grand Lieu
- Saint-Philbert-de-Bouaine

PERMANENCES

MAIRIE SAINT-COLOMBAN :

- lundi 9 sept. : 9h - 12h
- mardi 10 sept. : 9h - 12h
- mercredi 16 oct. : 14h30 - 17h
- vendredi 25 oct. : 14h30 - 17h
- samedi 26 oct. : 9h - 12h
- vendredi 11 oct. : 14h30 - 17h

En ligne :

www.registre-dematerialise.fr/5508

Par mail :

enquete-publique-5508@registre-dematerialise.fr